

# Un obélisque pour les droits humains à Bruxelles

► Céline Fremault (CDH) voulait un monument sur lequel est reproduite la Déclaration universelle des droits de l'homme.  
 ► Bas Smets a créé un obélisque haut de douze mètres, constitué d'un empilement de trente pierres.  
 ► Le monument sera inauguré le 10 décembre prochain, jour anniversaire de la Déclaration.

Avez-vous déjà lu la Déclaration universelle des droits de l'homme ? Sa première phrase, qui proclame que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, résonne, sans doute, en vous. Mais, à la suite, 29 autres articles posent en principes universels les libertés civiles et collectives, les droits politiques, économiques sociaux et culturels. Comme le droit de quitter son pays et d'y revenir, de demander asile, en cas de persécution ; la liberté d'opinion et d'expression sans être inquiété ; le droit au travail dans des conditions équitables et satisfaisantes et à la sécurité sociale ; le droit à l'éducation qui favorise la tolérance.

## Un lieu pour réfléchir

À l'origine du projet, Céline Fremault : voici un an, en marge d'une conférence sur les objectifs de développement durable, le septantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme est évoqué. Avec ce constat qu'aucun endroit ne lui est dédié dans l'espace public bruxellois – le texte est reproduit, en céramique bleue et blanc, sur les murs de la station métro Parvis de Saint-Gilles, à l'initiative de l'artiste Françoise Schein.

Un vide que la ministre de l'Environnement se décide de combler. Parce que « la mémoire est le fondement de l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective. Sans lieu de recueillement, il y a une absence de matérialisation de ce qui symbolise ». Une démarche qui s'est déjà concrétisée, voici un an, avec le mémorial en hommage aux victimes du 22 mars, au cœur de la Forêt de Soignes... « On a besoin d'endroits qui poussent à réfléchir », souligne Céline Fremault. Avec, ici, une dimension supplémentaire, un égard à la marche du monde. « Il y a un étouffement de la norme. L'arrivée au pouvoir d'autocrates homophobes, racistes, misogynes, ce n'est pas une anecdote historique du XXI<sup>e</sup> siècle, on ne peut pas faire comme si rien ne se passait. La politique a une responsabilité fondamentale sur rapport à ça ».

La ministre humaniste décide alors de doter Bruxelles d'un monument pour les droits humains, dans un espace vert. Un lieu pour lire et relire les articles, en se posant ; un lieu avec le quotidien ; un rappel que tous les Bruxellois sont concernés par cette déclaration, un espace pour que les articles vivent. Telle est la mission confiée à Bas Smets. Parce que l'architecte de paysages travaille sur la mémoire : celle des attentats de Bruxelles, en plantant un cercle de 32 bouleaux, symboles de la vie, dans la forêt et bientôt celles des victimes d'Andres Brevik, à Utøya en Norvège (le projet sera présenté dans les prochaines semaines). Et parce qu'il a conçu le parc de Tour et Taxis. C'est donc dans cet espace de dix hectares, qui relie Molenbeek au Canal, creux symbolique de Bruxelles, que vivra la Déclaration universelle des droits de l'homme... Dont coûté 140.000 euros, à charge du budget de Bruxelles Environnement. Du concepteur à la graphiste, en passant par le fournisseur de pierres, tout le monde met les bouchées doubles pour être prêt pour le 10 décembre. Parce que toutes et tous y voient un projet pas comme les autres. ■

VERONIQUE LAMQUIN



À la base du projet, Céline Fremault (au centre). La mission a été confiée à Bas Smets (à gauche). Françoise Tulkens (à droite) a joué un rôle de caution. Attention, l'obélisque ne ressemblera pas, au niveau des couleurs, à celui qui est à l'avant-plan du cliché. >>>

Un obélisque, donc, quatre faces, une pour chaque langue (français, néerlandais, anglais et allemand). Pour chaque article, une pierre de couleur différente a été choisie. Elles s'empilent, du socle (l'article trente sera posé dessus) vers le pyramidon (qui chapeautera l'article premier). >>>

## le projet Trente pierres venues du monde entier pour trente articles

Sur un univers, c'est la pierre et le végétal... Restait à trouver la forme qui donnerait vie à la Déclaration. Bas Smets, architecte paysagiste de renommée internationale – il aménage le site du Parc des Ateliers de la Fondation Lumina, à Arles et travaille sur un dernier aménagement à Ground Zero – se lance alors dans une réflexion autour des types de monuments qui marquent l'histoire. « Je voulais un archétype, quelque chose qu'on reconnaît tout de suite, pas quelque chose de compliqué à comprendre ».

Ce fut l'obélisque égyptien. Symbole de rayon de soleil figé, raison pour laquelle le pyramidon (le « capuchon ») est traditionnellement en or. Un choix qui s'impose comme une évidence pour l'architecte de paysages. « On reconnaît tout de suite la forme, et il y a toujours quelque chose décrit. On voulait travailler sur trois échelles. D'abord l'objet, on le voit de loin ; en s'approchant, on se voit qu'il y a des articles écrits dessus ; la troisième échelle, ce sera la lecture, qui sera possible avec des binoc-



L'architecte paysagiste Bas Smets a choisi les pierres avec beaucoup de soin. >>>

### Quatre faces, quatre langues

Restait ensuite à apprendre l'art égyptien de la construction, car on n'enseigne pas la construction d'un obélisque en fac d'archi... « Ça m'a donné moi-même de faire ça », sourit Bas Smets. Qui a commencé par observer les modèles de Rome, Paris, Wa-

shington ou Buenos Aires, avant de tomber sur un traité expliquant que le dessin obéit à la règle d'or – la base définit la hauteur qui définit le pyramidon qui définit l'angle... Bref, l'obélisque de Bruxelles aura douze mètres de haut, il sera posé sur la colline créée, il y a trois ans, dans le parc de Tour et Taxis, en bout de val-lon. Les travaux ont d'ailleurs déjà démarré, pour les fondations sur lesquelles viendra se poser le socle.

Un obélisque, donc, quatre faces, une pour chaque langue (français, néerlandais, anglais et allemand). Mais, à la différence des normes égyptiennes, le modèle bruxellois ne sera pas un monolithe : pour chaque article, une pierre de couleur différente a été choisie. Elles s'empileront, du socle (l'article trente sera posé dessus) vers le pyramidon (qui chapeautera l'article premier). La hauteur de chaque étage sera bien sûr modulée en fonction de la longueur de l'article (c'est l'anglais qui joue les prolongations), la palme revenant au 26, celui sur le droit à l'éducation. C'est une graphiste bruxelloise qui a choisi

la police la plus universelle qui soit (Universal, en open source).

### L'obélisque, c'est la protection

Un choix qui fait pleinement sens pour Bas Smets. « J'aime travailler avec les pierres, qui sont une compression du temps, sourit le Bruxellois. Ce sont des matières organiques qui, par sédimentation, sont devenues des pierres, ou de l'activité volcanique qui s'est refroidie. Du coup, la pierre parle du temps à l'échelle planétaire et y inscrit quelque chose, c'est très symbolique. » L'obélisque qu'il crée n'est volontairement pas un monolithe : « c'est l'accumulation de trente articles qui crée la protection des droits de l'homme ».

La diversité des pierres fait aussi écho à la celle des hommes et femmes... Et à la passion de Bas Smets. « Je suis fasciné par le principe de la biosphère et la théorie de Vladimir Vernadski qui dit que la biosphère, c'est tout ce qui est vivant et tout ce que le vivant a produit. Sur la planète faite de pierre, la première couche est créée par les végétaux, c'est la

terre. Plus on travaille là-dessus plus on comprend qu'on vit sur une couche très fine qui permet la vie. La vie, c'est capter l'énergie solaire pour créer la matière, c'est ce que font les plantes, qui produisent des matières organiques qui deviendront ensuite des pierres. C'est pour ça que j'aime les végétaux et la pierre parce que c'est presque la même chose », sourit l'architecte de paysages, interrompant sa réflexion parce que l'heure tourne... Et qu'il a envie de montrer ces pierres qu'il a choisies avec beaucoup de soin. De la plus foncée qui existe sur terre, le nero du Zimbabwe, à la plus claire, le cristal, une pierre grecque. Il y aura aussi de la pierre bleue belge, du lappia green, la plus vieille qu'on extrait, en Laponie, seulement trois mois par an. Toutes seront polies, pour refléter le soleil. Et empilées dans une harmonie évitant la collision entre couleurs chaudes et froides, « cinq heures de puzzle ».

Autour de l'obélisque, un cercle a été tracé, selon la règle d'or aussi. Et des arbres, que Bas Smets est allé choisir vendredi dernier

dans une pépinière allemande, des spécimens de huit mètres de haut. « Comme l'anniversaire c'est le 10 décembre, il faut des pins sylvestres, on n'avait pas encore d'arbre pérenne dans le parc, ni de pin. » Huit arbres, « parce que c'est le nombre de l'infini ». « Il faut créer une couronne autour de l'obélisque et, dans dix ans, une sorte de toit au-dessus de l'obélisque, une sorte de lumière filtrée, dans une grotte végétale. » Prochaine étape, dès le printemps : des bancs.

Mais, avant même que ne soit érigé l'obélisque, Bas Smets est fier d'avoir pu offrir ce projet à Bruxelles. « Dans mon métier, il n'y a pas de défi plus intéressant et plus digne que de voir comment, avec les végétaux et les pierres, créer des lieux qui ont un sens pour l'humanité. » ■

V.L.A.

## la caution Françoise Tulkens : « ces droits doivent irriguer la vie de tout le monde »

### ENTRETIEN

Françoise Tulkens, ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, soutient et accompagne le projet d'obélisque. « Les articles de cette Déclaration doivent irriguer la vie de tout le monde. On doit voir les droits humains, il faut qu'ils soient au cœur de la cité. Et cela a donc vraiment du sens. Encore plus à Tour et Taxis. »

### Comment le faire vivre ?

Il faudra créer une explication des droits fondamentaux autour de cet obélisque. C'est pour ça qu'il était très important de reproduire tous les articles. Et j'aime beaucoup la double symbolique du projet de Bas Smets. Les droits de la Déclaration, ce sont les socles de nos libertés, de la vie en commun, du vivre-ensemble. Et puis, les droits humains, ce ne sont pas des manuscrits de la mer Morte, ce sont des droits vivants, concrets, effectifs, qui donnent du sens à la vie présente. L'idée des végétaux, vivants, qui tournent autour des pierres, les socles, c'est exactement ça.

### Mais est-ce qu'un monument a encore vraiment un sens, aujourd'hui ?

Oui ! Les droits fondamentaux, ça se dirige vers l'horizon. La Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est une déclaration, ce n'est pas une convention, ce n'est pas un traité, ce n'est pas obligatoire, c'est un idéal commun. Le préambule de la Déclaration dit que c'est un horizon régulateur. C'est un horizon vers lequel on tend. Les droits humains, c'est une attitude de vigilance, ils ne seront jamais atteints, ils doivent accompagner le développement de la société. C'est pour ça que l'obélisque est le symbole parfait. C'est comme un phare dans la nuit. C'est pour ça qu'il faudra éclairer cet obélisque. (NDLR « mais pas trop, juste un léger trait », sourit Bas Smets).

### N'est-ce pas une faiblesse, cette absence de contrainte ?

Les droits fondamentaux doivent s'inscrire dans la culture de tout le monde. Donc, à mes yeux, ce n'est pas un problème que ce ne soit pas contraignant, qu'il n'y ait pas une Cour universelle qui intervient. Au contraire, souvent on change davantage par la persuasion que par la contrainte. Aujourd'hui, on n'arriverait plus jamais à un texte pareil. Évidemment c'était une réaction à l'Holocauste, la volonté du plus jamais ça était très présente. Et en 1948, il était impossible d'obtenir des États un texte contraignant. Mais cette Déclaration, 48 États l'ont signée. Et puis elle a donné naissance à d'autres textes, comme la Convention euro-



Pour Françoise Tulkens, l'obélisque est le symbole parfait. >>>

peenne des droits de l'homme en 1950. C'est vraiment le premier chameau de la caravane.

### Est-elle encore vraiment universelle, cette Déclaration ?

Oui parce qu'elle s'est concentrée sur les droits qui sont ceux de toute personne humaine. La dignité humaine, c'est universel, on souffre de la même manière en Chine ou en Belgique, la torture est ressentie partout de la même manière. Et en 1948, ça a été signé par cinquante États, huit se sont abstenus.

### N'est-elle pas en danger cette Déclaration ?

C'est clair que les vents sont contraires. Les droits fondamentaux sont considérés comme la cause de tous les maux. Depuis la crise financière, on cherche des boucs émissaires, ce sont les droits fondamentaux, les migrants. Mais je ne crois pas à la disparition de la Déclaration, ce serait une régression sociale inimaginable, un recul de civilisation ! Aujourd'hui, il faut entendre les critiques. Et surtout il faut résister ! Du reste, il y a toujours eu des critiques et il y en aura toujours. Je prends ça avec sérieux mais aussi avec philosophie et une certaine distance. Et on vit en démocratie, des avis divergents, il y en aura toujours. ■

Propos recueillis par V.L.A.

**ACHÈTE TRÈS CHER**

M. Stephan Charles - 0499/37 10 47

Acheté depuis 4 générations, de père en fils, toutes vos antiquités

**ANTIQUE**

Tableaux, pendules, bronzes, lustres

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

violons, violoncelles, archets, même admirés

**ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS**

montre de poignet, à gousset, achat de bijoux or et argent, fantaisie (gousset, collier, bague, bracelet, chevalière, or dentaire et tout débris d'or, pièces de monnaie or ou argent)

Tout art asiatique

Tous manteaux de fourrure

Pendules

Achat de bijoux or et argent